



13-17
ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance + photocopie de la carte vitale
- Test d'aisance aquatique

Taussat

Pagayeur du bassin

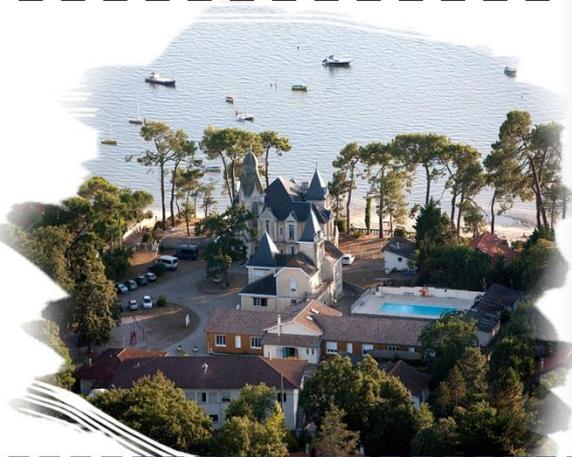
Centre de vacances Castel Landou Réf. 074002001

Du sport, des sensations, un moyen de déplacement original, du camping, ce sont les ingrédients de base de ce séjour au Bassin d'Arcachon ! Après la préparation du camp, une 1ère étape en kayak de mer biplace est prévue pour rejoindre le camping de Mios pour 3 jours. On en profite pour tester le stand up paddle ! Ensuite, on reprend la navigation jusqu'au Teich, avec une balade le long du littoral jusqu'au camping de Gujan, où on plante les tentes pour 2 jours. Pour se détendre, rien de tel qu'une sortie au parc aquatique Aqualand !

Pour la suite du périple, on prend la direction d'Arcachon en kayak de mer pour 2 jours. Au programme : découverte de la ville, sorties nocturnes (concerts, animations locales...). Enfin, c'est la dernière traversée, pour atteindre la dune du Pilat, pour 4 jours au camping de la Dune et une balade en pirogue hawaïenne sur le lac Sanguinet.

Les campings :

- Le camping du Val de L'Eyre à Mios en bord de la rivière
- Le camping Les routes du monde à Gujan-Mestras est un camping avec un accès direct à la plage de la Hume du bassin d'Arcachon.
- Le camping de la Dune à Pyla-sur-mer alias le «camping des flots bleus» se situe au pied de la dune du Pilat avec une piscine chauffée.



- **1^{ère} étape** : Camping du Val de L'Eyre à Salles : 4 jours /3 nuits

Canoë*: Une initiation canoë kayak est mise en place sur l'Eyre.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

- **2^{ème} étape** : Camping les routes du Monde à Gujan-Mestras : 5 jours/4 nuits

Stand up paddle (1 séance)*: Les jeunes découvrent de nouvelles sensations de glisse en pratiquant une séance de stand up paddle. Debout sur l'eau et propulsé à la pagaie, le stand up paddle est une activité physique ludique à la portée de tous. C'est l'occasion de découvrir un environnement sauvage exceptionnel aux abords du parc ornithologique du Teich avec l'observation des oiseaux du Bassin d'Arcachon (aigrettes, gazettes, hérons cendrés, foulques, sternes...).

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

Aqualand: Une journée à Aqualand, le plus grand parc aquatique de la Côte Atlantique située à Gujan-Mestras (45 minutes du centre). Il offre des attractions uniques déclinant l'eau sous toutes ses formes dans un parc arboré de 6 hectares. Les attractions sont classées en 3 niveaux: Vert (accessible à tous, c'est simple), Rouge (averti, ça glisse fort) et Noir (chevronné, ça booste). Au programme: toboggans, tourbillons géants, piscines à vagues...

Arcachon: Situé en bordure du Bassin d'Arcachon, le camping vit au rythme des marées avec un accès direct à la plage, et la proximité de la ville d'Arcachon permet aux jeunes de flâner dans les rues et profiter pleinement du bassin..

- **3^{ème} étape** : Camping de la Dune à Pyla-sur-mer: 5 jours/4 nuits

Ascension de la Dune du Pilat : Une journée à la Dune du Pilat est au programme. Qui n'a jamais rêvé de gravir la plus haute dune d'Europe (106 m)? Au sommet, vue sur la côte océane, les passes d'entrée du bassin d'Arcachon, la forêt landaise, le Banc d'Arguin et même la chaîne des Pyrénées par ciel très clair. Les enfants s'y rendent en car. Une fois sur place, ils pique-niquent dans la forêt landaise avant de gravir la dune. Des jeux et des baignades à la plage de la Corniche sont au programme de cette journée.

Pirogue hawaïenne*: Les jeunes découvrent l'exotisme de la glisse en pirogue hawaïenne à 3 ou 4 par embarcation (pirogues traditionnelles OC3).

Cette séance d'initiation peut se pratiquer sur 2 sites :

- Sur le lac de Cazaux/Sanguinet pour observer et comprendre la richesse de l'environnement de ce site naturel encore préservé.

- Sur le bassin d'Arcachon pour découvrir l'île aux Oiseaux et ses cabanes tchanquées, le banc d'Arguin...

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

Baignades à la piscine dans les campings et à l'océan:

Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 jeunes.

Les baignades à l'océan se font à la plage surveillée où se trouve un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). L'organisation des baignades se fait avec les MNS, et il est possible de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants (trop de vent, hauteur de vagues trop importante, trop de monde...). Les enfants se baignent également dans le Bassin à marée haute.

Les déplacements: La plupart des déplacements durant le séjour s'effectuent en canoë (test d'aisance aquatique obligatoire). L'activité est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat. Les jeunes sont équipés d'un gilet de sauvetage et d'une pagaie à leur taille. Au cours du séjour, un véhicule d'intendance est à disposition pour le transport du matériel de camping et des bagages des jeunes.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies: météo, santé de l'enfant...

Vie Quotidienne

1 animateur pour 8 jeunes en moyenne encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'une directrice, un adjoint par tranche d'âge et d'une assistante sanitaire.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : Les repas, préparés par les jeunes dans les campings, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge : Le linge est lavé par les jeunes dans les campings. N'oubliez pas de prévoir un tube de lessive liquide. Nous vous conseillons de fournir des vêtements solides, se lavant facilement, ne déteignant pas. Les vêtements neufs, de marque ou de valeur ne sont pas conseillés. Il est fortement conseillé de restreindre le poids des affaires personnelles.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...



Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>

Relations Parents/ Enfants

Courrier: Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone: Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h30 et 18h45 en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées.

E-mail : Vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : ufoval.74.taussat@wanadoo.fr

Internet: Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

Argent de poche

Une somme de 15€ est suffisante. Vous la remettez à un animateur responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche ».

Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Transports

Au départ de la région Auvergne Rhône Alpes, les voyages sont organisés de nuit en autocar de grand tourisme (en train de jour si l'effectif est faible).

Au départ des autres régions, les voyages sont organisés en train jusqu'à la gare de Factice Biganos ou Bordeaux. Transfert en car de la gare au centre. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

A remettre le jour du départ

MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée + photocopie carte vitale
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- Test d'aisance aquatique
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74/ Vacances Pour Tous!



Coordonnées du centre : Centre Castel Landou- Ufoval 74

7, allée Toulouse Lautrec 33138 TAUSSAT-LES-BAINS/ Tel : 05.56.82.16.10 / ufoval.74.taussat@wanadoo.fr

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.				Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLOS	8				
PULL ou SWEET dont 1 chaud	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA	2				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
SANDALETTES pour marcher (pas de tong)	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					



SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

